



PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1  
Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

Cette unité d'enseignement est dispensée à partir d'un référentiel interne de formation et de certification établi par l'organisme habilité ou l'association nationale agréée à la formation aux premiers secours au titre duquel le formateur intervient.

PROGRAMME DE LA SESSION DE FORMATION PSC1

Renseignements et inscriptions : 05 64 11 56 82 – 05 64 11 56 83 – [contact@ocef.fr](mailto:contact@ocef.fr)

<p><b>OBJECTIFS :</b> L'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.</p> <p><b>PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tous public</li><li>• Autorisation parentale pour les mineurs</li></ul> <p><b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.</li><li>- Salles de cours équipées de moyens multimédia.</li><li>- Ouvrages pédagogiques et réglementaires.</li><li>- Mannequin et matériel de secourisme</li></ul> <p><b>QUALIFICATION DES INTERVENANTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Qualifications répondant aux exigences de l'agrément de l'organisme certificateur</li><li>- Professionnels du secourisme en activité ou retraité titulaires des diplômes requis</li><li>- Formateurs diplômés suivant leurs spécialités</li></ul>	<p><b>EFFECTIFS :</b> 8 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum</p> <p><b>HORAIRES :</b> Jour 1 : 9h-12h / 13h-18h</p> <p><b>DUREE :</b> 7h</p> <p><b>LIEU DE FORMATION :</b> <i>Site de Bayonne :</i> Maison Diocésaine de Bayonne – 10 Avenue Jean</p> <p><b>MODALITES D'EVALUATION :</b> Contrôle continu</p> <p><b>TITRE OU DIPLOME VISE :</b> Attestation de suivi de l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1)</p> <p><b>COUT :</b> Frais pédagogiques : 85 € Cout d'inscription à l'examen : / Eligibilité CPF : OUI Eligibilité Conseil Régional : OUI Eligibilité Pôle Emploi : OUI Eligibilité OPCO / FAFCEA / AGEFICE : OUI</p>
---	---





## PROGRAMME DE FORMATION PSC 1

### RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE COMPÉTENCES DE SÉCURITÉ CIVILE RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT "PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1" (PSC 1)

L'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
  - victime d'une obstruction des voies aériennes ;
  - victime d'un saignement abondant ;
  - inconsciente qui respire ;
  - en arrêt cardiaque ;
  - victime d'un malaise ;
  - victime d'un traumatisme.

#### PROGRAMME DETAILLE :

- ALERTE
- ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS
- ARRÊT CARDIAQUE
- BRULURES
- HÉMORRAGIES EXTERNES
- MALAISE
- OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER
- PERTE DE CONNAISSANCE
- PLAIES
- PROTECTION
- TRAUMATISME
- TECH 1 COMPRESSION LOCALE
- TECH 2 COMPRESSIONS THORACIQUES
- TECH 3 DEFIBRILLATION
- TECH 4 DESOBSTRUCTION PAR LA METHODE DES CLAQUES DANS LE DOS
- TECH 5 DESOBSTRUCTION PAR LA METHODE DES COMPRESSIONS ABDOMINALES
- TECH 6 DESOBSTRUCTION PAR LA METHODE DES COMPRESSIONS THORACIQUES
- TECH 7 GARROT
- TECH 8 INSUFFLATIONS
- TECH 9 LIBERATION DES VOIES AÉRIENNES
- TECH 10 MAINTIEN DE LA TÊTE
- TECH 11 POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ

